



Regularisation apres 10ans de presence en france

Par **yayama1967**, le **18/11/2010** à **22:09**

Bonjour, le 15.08.2011 j'aurais 10ans de presence en france, et j'ai toutes les preuves qui sont surtout : ame ,ordonnances, analyses médicales, impot, et courriers pour cartes solidarité transports et navigo, et puis mes premiers recépissés et de reconduites datant de 2001 et 2002. passeport et visa d'entre .(je suis algerien) j'ai pas changer de prefecture(meme adresse pour tt mes preuves) et c'est a bobigny. quand est ce que je dois me presenter a la prefecture pour le rendez vous de depot de dossier. eclairez moi sur le sujet vous qui etes deja passé par la. merci a vous

Par **salim**, le **19/11/2010** à **16:39**

bonjour, la loi dit quand vous aurez 10 ans, donc le 15 aout 2011 vous devriez peut etre voir des associations competentes qui pourront vous dire si votre dossier est bon à déposer et savoir si sur Bobigny il faut prendre rendez vous un peu avant ou si vous ne devez vous présenter que le jour. Il y'a un sujet ouvert qui concerne les algeriens dans le meme cas que vous http://www.experatoo.com/immigration-en-france/regularisation-algeriens_62121_1.htm

Par **yayama1967**, le **19/11/2010** à **19:16**

bonjour salim! merci pour votre réponse. j'ajoute d'autres papiers au dossier tel

que acte de naissance ou tout autre papiers a demander au bled.